



Ursula von der Leyen

Présidente de la Commission

Lettre de mission

Bruxelles, le 1^{er} septembre 2023

Wopke Hoekstra

Commissaire désigné chargé de l'action pour le climat

Cher Wopke,

Lors des dernières élections européennes, un nombre record de citoyens européens se sont exprimés. Ils nous ont donné pour mission d'agir avec résolution et ambition sur les grands dossiers de notre temps qui déterminent l'avenir de notre société, de notre économie et de notre planète.

Les événements survenus ces dernières années, notamment la pandémie de COVID-19 et la guerre d'agression menée par la Russie, ont profondément touché l'Europe et le monde, mettant à l'épreuve nos sociétés et nos économies, ainsi que la manière dont nous vivons et travaillons ensemble. Les changements d'ordre climatique, numérique et géopolitique ont déjà une incidence profonde sur la vie des Européens. Nous assistons à des inflexions majeures à tous les niveaux, depuis les structures de pouvoir mondiales jusqu'à la politique locale. Si la nature de ces

transformations peut varier, c'est avec la même ambition et la même détermination que nous devons y réagir. Ce que nous faisons aujourd'hui façonnera le monde dans lequel vivront nos enfants et définira la place qu'occupera l'Europe sur la scène internationale.

Notre tâche en tant que Commission européenne est de montrer la voie, de saisir les chances qui s'offrent à nous et de relever les défis que posent ces changements, en travaillant main dans la main avec les citoyens de toute l'Europe et avec les gouvernements, les parlements et les institutions qui sont à leur service.

Tel est le principe directeur qui sous-tend les orientations politiques pour la Commission européenne 2019-2024 que j'ai présentées au Parlement européen le 16 juillet 2019. J'y ai défini six grandes ambitions autour desquelles je souhaite articuler le travail de la Commission européenne. Ces priorités sont interdépendantes et forment un tout. Dans cet esprit, j'ai composé un Collège dans lequel toutes et tous nous travaillons, décidons et agissons de concert.

Une méthode de travail ouverte et inclusive

Cette approche reflète la méthode de travail ouverte, inclusive et coopérative que j'appliquerai à toute la Commission, ainsi qu'aux relations avec nos partenaires.

Le Collège: une équipe

La Commission européenne fonctionne selon le **principe de la collégialité**. Cela signifie que nous formons une seule équipe: nous travaillons ensemble en suivant une approche gouvernementale globale, nous avons tous notre mot à dire, nous décidons tous de manière collective et chacun de nous fait siennes les mesures adoptées.

Pour nous aider à réaliser nos ambitions et nos engagements, **j'ai confié à des vice-présidents** les compétences nécessaires pour diriger et coordonner des groupes thématiques de commissaires qui s'attelleront à chacune des priorités de la Commission. Ils sont secondés dans cette tâche par le Secrétariat général. Tous les commissaires sont affectés à un ou plusieurs groupes. Le commissaire au budget et à l'administration est placé sous ma responsabilité directe. L'un des vice-présidents exécutifs présidera le Collège en mon absence.

Le haut représentant/vice-président m'aide à coordonner la dimension extérieure du travail de tous les commissaires. Afin que notre action extérieure soit plus stratégique et plus cohérente, celle-ci est systématiquement débattue au sein du Collège, qui prend également les décisions dans ce domaine. Pour nous aider dans cette mission, l'ensemble des services et des cabinets prépareront chaque semaine les volets externes des réunions du Collège, en s'inspirant du processus existant pour les relations interinstitutionnelles. Il en résulte également un meilleur alignement des volets internes et externes de notre travail. Notre Commission est une **«Commission géopolitique»**.

Je pense que nous devons **nous parler davantage et être plus à l'écoute les uns des autres**,

en commençant au sein même de la Commission. Les réunions du Collège sont des espaces de discussion ouverte et franche. En tant que présidente, je fixe l'ordre du jour, mais toutes les décisions du Collège sont prises collectivement. Conformément à notre volonté de numériser entièrement la Commission et compte tenu de la nécessité d'utiliser les ressources de manière raisonnable, les réunions du Collège se tiennent sans support papier et par voie numérique.

Chaque commissaire veillera à la réalisation des **objectifs de développement durable des Nations unies** dans son domaine d'action. L'ensemble du Collège est responsable de la mise en œuvre globale des objectifs.

Relations interinstitutionnelles et meilleure élaboration des politiques

Parallèlement à nos relations étroites avec le Conseil, je souhaite renforcer le **partenariat spécial entre le Parlement européen et la Commission**. Chaque membre du Collège, à commencer par moi-même, doit intégrer cette priorité à tous les niveaux de son travail.

Vous veillerez à ce que le Parlement européen soit régulièrement informé, notamment avant tout événement majeur et lors des étapes importantes des négociations internationales. Compte tenu de mon soutien au droit d'initiative du Parlement européen, il vous faudra travailler en étroite collaboration avec les commissions concernées et être actif et présent lors de l'élaboration des résolutions demandant à la Commission de légiférer.

Plus nous recherchons le consensus lors de l'élaboration d'une politique, plus vite cette dernière peut déboucher sur une législation et produire ses effets sur la vie des citoyens. C'est pourquoi nous devons suivre une **méthode ouverte et coopérative tout au long du processus législatif** depuis l'élaboration de la politique jusqu'à l'accord final. Vous assisterez à toutes les négociations politiques - les trilogues - avec les autres institutions.

Nous devons veiller à ce que la réglementation soit ciblée et facilement applicable et à ce qu'elle n'alourdisse pas inutilement la charge réglementaire. La Commission doit toujours disposer d'une marge de manœuvre pour agir lorsqu'elle doit le faire. Dans le même temps, nous devons clairement indiquer aux citoyens que **nos politiques et nos propositions produisent des effets concrets et simplifient la vie** des personnes et des entreprises.

Dans cet esprit, la Commission développera un nouvel instrument pour appliquer le principe **«One In, One Out»**. Chaque proposition législative qui génère une nouvelle charge doit déléster les citoyens et les entreprises d'une charge équivalente au niveau de l'Union dans le même domaine d'action. Nous coopérerons également avec les États membres pour veiller à ce que ceux-ci n'ajoutent pas de charges administratives inutiles lorsqu'ils transposent la législation de l'Union.

Les propositions doivent reposer sur des observations factuelles, faire l'objet d'une large consultation et être soumises à une analyse d'impact examinée par le comité indépendant d'examen de la réglementation. Vous veillerez à ce qu'elles respectent les principes de **proportionnalité et de subsidiarité** et à ce qu'elles fassent apparaître l'apport manifeste de

l'action européenne.

Une législation n'étant efficace que si elle est correctement mise en œuvre, je vous invite à **porter principalement votre attention sur l'application et le respect du droit de l'Union** dans votre domaine de compétence. Vous prodiguerez soutien et conseils permanents aux États membres lors de sa mise en œuvre et serez prêt à agir rapidement en cas d'infraction au droit de l'Union.

Rapprocher l'Europe de ses citoyens

Je souhaite **renforcer les liens entre les citoyens et les institutions qui sont à leur service**, réduire le fossé entre les attentes et la réalité et communiquer sur l'action de l'Europe.

Nous devons aller à la rencontre de tous les Européens, pas uniquement de ceux qui vivent dans les capitales ou qui connaissent bien l'Union européenne. Je tiens à ce que vous **visitiez le plus grand nombre possible d'États membres d'ici la fin de votre mandat**. Vous vous rendrez régulièrement auprès des parlements nationaux et participerez aux dialogues avec les citoyens dans toute l'Union, notamment dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Le renforcement de la relation avec les citoyens passe par l'instauration d'un climat de confiance. J'insiste pour que l'ensemble du Collège fasse preuve d'une **transparence et d'une éthique irréprochables**. Il ne peut y avoir le moindre doute quant à notre comportement ou à notre intégrité. Le code de conduite des commissaires définit les normes et les règles à suivre.

Vous veillerez à ce que les dépenses budgétaires constituent une utilisation optimale de l'argent des contribuables et soient effectuées selon les principes de bonne gestion financière.

Exploiter au mieux notre potentiel

Le Collège est composé à parité d'hommes et de femmes et honore l'engagement que j'avais pris de former une Commission plus représentative et qui fait appel à tout notre potentiel. Il s'agit d'un bon début, mais il reste beaucoup à faire.

Il vous faudra **mobiliser l'ensemble des talents que compte l'Europe** au moment de former votre cabinet. Vous vous attacherez donc à trouver un juste équilibre en matière d'égalité hommes-femmes, d'expérience et d'origine géographique.

La Commission doit aussi montrer l'exemple lorsqu'il s'agit d'assurer une meilleure représentation et une plus grande diversité d'expression dans notre espace public. Dans cet esprit, toutes les manifestations publiques organisées par la Commission doivent s'efforcer de compter des groupes respectant l'équilibre hommes-femmes et de présenter un large éventail de points de vue issus de toute l'Europe.

Votre mission

J'aimerais vous confier le rôle de commissaire chargé de l'action pour le climat.

En tant que chef de file pour le portefeuille «Climat», votre tâche jusqu'à la fin du mandat sera de maintenir le cap de notre ferme engagement en faveur de la neutralité climatique à long terme et des objectifs du paquet «Ajustement à l'objectif 55» en utilisant tous les outils dont nous disposons, d'œuvrer à la sensibilisation au changement climatique et d'encourager l'adaptation des comportements et des processus de production.

- Vous veillerez à ce que **la loi européenne sur le climat** soit appliquée de manière cohérente et, avant la fin de cette année, vous ferez rapport sur les progrès de son application. Vous évalueriez les plans nationaux en matière d'énergie et de climat et élaborerez des recommandations conjointement avec le commissaire chargé de l'énergie.
- Vous devrez **conduire les négociations internationales sur le climat**, tant au niveau bilatéral que dans le cadre de la CCNUCC. À cet égard, il vous incombera notamment de faire avancer les travaux sur **un système de tarification des émissions de carbone au niveau mondial** et d'œuvrer à l'établissement d'**objectifs mondiaux ambitieux en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique**, en vue d'accélérer la transition vers une économie à faible intensité de carbone.
- Eu égard à la fréquence et à l'intensité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations, les sécheresses et les vagues de chaleur, et en vous fondant sur une évaluation scientifique, vous intensifierez les travaux visant à améliorer **la préparation aux risques liés au climat** dans l'UE et présenterez une communication à cet effet d'ici la fin de ce mandat.
- Conformément à la loi européenne sur le climat, vous conduirez les préparatifs en vue de l'élaboration d'un **objectif climatique à l'horizon 2040** et d'une communication connexe.
- Vous assurerez la **mise en œuvre** des instruments législatifs relatifs au climat, notamment le système d'échange de quotas d'émission, le Fonds social pour le climat, le règlement sur la répartition de l'effort et le règlement sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie. Vous faciliterez également l'adoption des **propositions législatives restantes en matière de climat**, qui concernent les gaz fluorés, les substances appauvrissant la couche d'ozone et un cadre de certification relatif aux absorptions de carbone.
- Vous superviserez les travaux du **Fonds pour l'innovation**, qui vise à proposer sur le marché des solutions industrielles pour décarboner l'Europe et favoriser sa transition vers la neutralité climatique.

- Outre les efforts en matière de réduction des émissions, vous intensifierez également les efforts en matière de **captage, d'utilisation et de stockage du carbone** et présenterez une stratégie ambitieuse et tournée vers l'avenir au cours de ce mandat.
- Vous continuerez à œuvrer en faveur d'une nouvelle culture climatique en Europe. Ce travail s'inscrit dans le cadre du **pacte européen pour le climat**, qui invite les citoyens, les communautés et les organisations à élaborer et à appliquer un ensemble d'engagements visant à modifier les comportements dans toute la société européenne. Vous dialoguerez également avec les villes et les régions pour encourager et soutenir leurs efforts de décarbonation et leur adaptation au changement climatique.

En principe, vous travaillerez sous la supervision du vice-président exécutif chargé du pacte vert pour l'Europe, des relations interinstitutionnelles et de la prospective. La direction générale de l'action pour le climat vous secondera dans votre travail.

Évolution future

La mission définie ci-dessus n'est ni exhaustive ni prescriptive. Il ne fait aucun doute que, d'ici la fin du mandat de la Commission actuelle, nous aurons d'autres chances à saisir et d'autres écueils à éviter. Sur toutes ces questions, je vous demanderai de travailler en étroite collaboration avec moi, ainsi qu'avec les autres membres du Collège.

Parallèlement à une mise en œuvre complète et en temps utile de l'accord de retrait, nous sommes prêts à ouvrir la voie à un partenariat ambitieux et stratégique avec le Royaume-Uni, en exploitant tout le potentiel de l'accord de commerce et de coopération. Je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec vous en ces temps à la fois exaltants et difficiles pour l'Union européenne. Vous pouvez bien sûr compter sur tout mon soutien tant personnel que politique dans l'attente de votre audition devant le Parlement européen et tout au long de notre mandat.

Je vous prie de croire, cher Wopke, à l'assurance de ma considération distinguée.



Dr. Ursula von der Leyen

Présidente de la Commission européenne

